

(ii) l'augmentation du taux de change a annulé l'avantage dont auraient peut-être pu profiter les exportations canadiennes sur le marché américain grâce aux réductions tarifaires américaines, alors que les réductions tarifaires canadiennes ont au contraire ouvert le marché canadien à la concurrence américaine. [voir section 5.2.2]

Si le Comité reconnaît que la politique relative aux taux de change et aux taux d'intérêt doit servir diverses fins, il ne peut s'empêcher de noter que la structure actuelle des taux d'intérêt et des taux de change au Canada est précisément à l'opposé de ce qui serait souhaitable, si l'adaptation à l'ALÉ était l'unique considération.

Le Comité recommande aussi que le gouvernement examine de toute urgence la possibilité d'étendre la portée des programmes actuels d'adaptation à l'emploi mis en oeuvre à l'intention des particuliers, et d'accroître le total des ressources affectées à ces programmes de façon à respecter, à tout le moins, les recommandations du Conseil consultatif sur l'adaptation.